



COMMUNIQUE RELATIF AU REFERENDUM PREVU
POUR LE 18 JUIN 2023

L'Ambassadeur du Mali à Berlin informe la communauté malienne de sa juridiction de la tenue du referendum constitutionnel au 18 juin sur toute l'étendue du territoire malien ainsi que dans les Missions Diplomatiques et postes Consulaires.

Ce vote référendaire se tient en application du décret N°2023-0276/PT-RM du 05 mai 2023 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale.

La campagne est prévue du 02 au 16 juin 2023 à minuit et le scrutin se déroule le 18 juin 2023.

Tous maliens, détenteurs des pièces suivantes pourront voter :

- carte d'électeur biométrique et nationale d'identité,
- le passeport,
- la NINA,
- la carte d'identité consulaire,
- le permis de conduire.

L'Ambassadeur saisit cette opportunité pour formuler ses meilleurs vœux et ses salutations patriotiques.

12 MAI 2023



Madame Oumou Sall Seck
Chevalier de l'Ordre National